Modèle de contrat - à lire avant l'achat

Votre contrat personnalisé (nom, dates, formule, prix) est établi automatiquement lors de l'achat de votre formule.

CONTRAT D’ABONNEMENT

La Descarga — COURS DE DANSE & SOIRÉES

Saison : 2026 / 2027

Date de souscription : ____ / ____ / _____
Date de début de l’abonnement : ____ / ____ / _____
Date de fin de l’abonnement : ____ / ____ / _____
Date de fin d’engagement : ____ / ____ / _____

1. IDENTIFICATION DES PARTIES

Le présent contrat est conclu entre :

LA DESCARGA / TB DANSE
30 rue de Buffon
76000 Rouen
Téléphone : 07 70 29 95 61
Email : la.descarga.rouen@gmail.com
SIRET : 977 683 234

Ci-après désignée **« La Descarga »**,

et :

Nom : _____
Prénom : _____

Adresse :

_____ _____

Téléphone portable : _____
Téléphone fixe : _____
Email : _____

Ci-après désigné(e) **« l’adhérent »**.

Lorsque l’abonnement concerne un enfant enregistré dans Liberfit :

Nom de l’enfant : _____
Prénom de l’enfant : _____
Date de naissance : ____ / ____ / _____

Lorsque l’adhérent ou le bénéficiaire est mineur, son représentant légal autorise sa participation aux activités de La Descarga et s’engage à respecter et faire respecter les dispositions du présent contrat.

2. ABONNEMENT SOUSCRIT

L’adhérent souscrit la formule suivante :

Abonnement : _____
Activité(s) : _____

Nombre de séances : _____
Séances par semaine : _____

Date de début : ____ / ____ / _____
Date de fin : ____ / ____ / _____
Date de fin d'engagement : ____ / ____ / _____

Prix HT : _____
Prix TTC : _____

Fréquence de paiement : _____
Passerelle de paiement : _____

Le cas échéant :

Réduction : _____
Nom de la réduction : _____
Montant de la réduction : _____
Prix remisé : _____
Nombre de factures concernées par la réduction : _____

Les informations ci-dessus sont générées automatiquement à partir des données enregistrées dans Liberfit et constituent les conditions particulières de l'abonnement souscrit.

3. OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat définit les conditions d'accès aux cours collectifs réguliers, soirées sociales et autres avantages inclus dans l'abonnement souscrit auprès de La Descarga.

L'adhérent bénéficie uniquement des prestations prévues dans sa formule, selon :

- le planning en vigueur ;
- les horaires d'ouverture ;
- les périodes d'ouverture de l'établissement ;
- les places disponibles ;
- les conditions d'organisation de La Descarga.

L'abonnement ne constitue pas un engagement portant sur la présence permanente d'un professeur déterminé, le maintien permanent d'une discipline précise ou le maintien strictement identique du planning pendant toute la durée de l'abonnement.

La Descarga peut adapter son organisation dans les conditions prévues au présent contrat.

4. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Font partie de la relation contractuelle :

- le présent contrat ;
- la formule d'abonnement enregistrée dans Liberfit ;
- les informations présentées lors de la souscription ;
- le règlement intérieur de La Descarga ;
- les éventuelles conditions particulières applicables à certaines prestations ou certains événements.

En cas de contradiction, les conditions particulières expressément attachées à l'abonnement souscrit prévalent pour les éléments propres à cette formule.

5. FORMULES D’ABONNEMENT

La Descarga peut proposer plusieurs formules, notamment :

- abonnement 1 soir par semaine ;
- abonnement 2 soirs par semaine ;
- formule annuelle 1 soir ;
- formule annuelle 2 soirs ;
- formule VIP annuelle.

Seule la formule indiquée à l’article 2 est contractuellement souscrite par l’adhérent.

5.1 Formules 1 soir par semaine

Ces formules donnent accès à un soir de cours choisi par semaine, dans les conditions prévues par la formule enregistrée dans Liberfit.

Elles peuvent notamment comprendre :

- les cours collectifs réguliers du soir concerné ;
- les disciplines proposées ce soir-là ;
- la soirée sociale régulière ;
- une consommation soft lorsque celle-ci est prévue dans la formule ;
- l’accès à d’autres soirées sociales régulières selon les conditions annoncées par La Descarga.

5.2 Formules 2 soirs par semaine

Ces formules donnent accès à deux soirs de cours choisis par semaine.

Elles peuvent notamment comprendre :

- les cours collectifs réguliers des deux soirs concernés ;
- les disciplines accessibles dans le cadre de la formule ;
- les soirées sociales régulières ;
- une consommation soft pour chacun des soirs de cours lorsque cette prestation est prévue ;
- l’accès à d’autres soirées sociales régulières dans les conditions annoncées par La Descarga.

5.3 Formule VIP annuelle

La formule VIP annuelle peut notamment comprendre :

- l’accès aux cours collectifs réguliers proposés par La Descarga ;
- l’accès aux soirées sociales régulières ;
- l’accès aux prestations comprises dans la formule selon le planning et les horaires d’ouverture ;
- une consommation au choix lors des soirées auxquelles l’adhérent participe, lorsque cette prestation est prévue dans la formule.

La consommation au choix peut comprendre un cocktail, sous réserve des boissons éligibles et disponibles sur la carte de La Descarga.

Les événements spéciaux ne sont pas automatiquement inclus dans la formule VIP, sauf indication contraire expresse.

6. SOIRS CHOISIS ET COURS SIMULTANÉS

Lorsqu’un abonnement est lié à un ou plusieurs soirs déterminés, ces soirs constituent la base de la formule souscrite.

Lorsque plusieurs cours accessibles à l’adhérent ont lieu simultanément, l’adhérent doit choisir le cours auquel

il souhaite participer.

L'impossibilité matérielle de participer simultanément à deux cours ne donne pas droit à remboursement ou compensation.

Toute demande de changement de soir est soumise à l'accord préalable de La Descarga et pourra être acceptée en fonction notamment :

- des places disponibles ;
- du niveau des cours ;
- de la fréquentation ;
- du planning ;
- de l'organisation de l'établissement.

7. PLANNING ET ORGANISATION DES COURS

La Descarga établit son planning en fonction de son organisation, de la disponibilité de ses professeurs et intervenants et de la fréquentation des cours.

Le planning peut évoluer pendant la saison.

La Descarga peut notamment adapter :

- les horaires ;
- les salles ;
- les niveaux ;
- les professeurs ;
- les disciplines ;
- la répartition des cours.

Ces adaptations peuvent notamment être rendues nécessaires par :

- l'absence d'un professeur ;
- une contrainte technique ;
- une faible ou forte fréquentation ;
- un événement exceptionnel ;
- une nécessité d'organisation ;
- une exigence de sécurité.

8. ABSENCE D'UN PROFESSEUR

En cas d'absence ponctuelle d'un professeur, La Descarga pourra notamment proposer :

- un professeur remplaçant ;
- une adaptation du cours ;
- un changement temporaire de planning ;
- l'accès à un autre cours disponible ;
- un report lorsque cela est possible.

Une modification ponctuelle ne donne pas automatiquement droit à remboursement lorsqu'une solution raisonnable est proposée.

En cas de suspension prolongée d'une discipline ou d'un cours constituant une prestation importante de l'abonnement, La Descarga pourra proposer une solution adaptée en fonction de la durée de la perturbation.

Cette solution pourra notamment prendre la forme :

- d'un autre cours ;

- d’un changement temporaire de soir ;
- d’un cours de remplacement ;
- d’un report ;
- d’une prolongation ;
- d’un avoir ;
- d’une solution équivalente.

9. SOIRÉES SOCIALES

Les formules 1 soir et 2 soirs, mensuelles ou annuelles, peuvent inclure l’accès aux soirées sociales régulières du mardi au vendredi inclus, selon les conditions de la formule souscrite.

Une consommation offerte n’est comprise que lorsque la formule le prévoit expressément.

La formule VIP donne accès aux soirées sociales régulières dans les conditions propres à cette formule et selon les jours d’ouverture de La Descarga.

10. CONSOMMATIONS INCLUSES

Lorsqu’une formule comprend une consommation, celle-ci est personnelle.

Elle ne peut être :

- transférée à une autre personne ;
- vendue ;
- remboursée ;
- échangée contre de l’argent.

Pour les formules 1 soir et 2 soirs, lorsqu’une consommation soft est incluse, elle est accordée dans les conditions prévues par la formule souscrite.

Pour la formule VIP, lorsqu’une consommation au choix est incluse, elle peut comprendre un cocktail parmi les références éligibles figurant sur la carte.

Sauf mention contraire, peuvent notamment être exclus :

- bouteilles ;
- bouteilles de vin ;
- champagne ;
- doubles doses ;
- tournées ;
- shooters ;
- boissons premium ;
- boissons ou produits faisant l’objet d’un supplément.

La carte et les références disponibles peuvent évoluer pendant la saison.

Aucune boisson alcoolisée ne peut être servie, vendue ou offerte à un mineur.

Une pièce d’identité peut être demandée.

11. ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Les abonnements donnent accès aux prestations régulières comprises dans la formule souscrite.

Sauf mention contraire expresse, ne sont pas automatiquement inclus :

- stages ;

- bootcamps ;
- masterclass ;
- festivals ;
- soirées anniversaires ;
- artistes invités ;
- soirées exceptionnelles ;
- événements organisés en partenariat ;
- privatisations ;
- événements nécessitant une réservation particulière ;
- cours particuliers ;
- locations de salle ;
- prestations privées.

Ces événements peuvent faire l'objet d'un tarif complémentaire ou d'une réservation spécifique.

12. FERMETURES ANNUELLES PROGRAMMÉES

La Descarga prévoit des périodes de fermeture annuelle, notamment :

- environ une semaine au mois de janvier ;
- environ un mois pendant la période estivale.

Ces périodes font partie de l'organisation annuelle de l'établissement et sont déjà prises en compte dans le tarif des abonnements.

Elles ne donnent pas automatiquement droit à remboursement, avoir, compensation ou prolongation de l'abonnement.

Les dates précises sont communiquées aux adhérents par les moyens habituels utilisés par La Descarga, notamment :

- Liberfit ;
- email ;
- affichage dans l'établissement ;
- réseaux sociaux ;
- site internet ;
- toute autre communication officielle.

Cette organisation était déjà prévue dans le contrat initial.

13. FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Une fermeture exceptionnelle peut intervenir notamment en raison :

- d'une décision administrative ;
- d'un sinistre ;
- d'une panne importante ;
- d'un problème technique majeur ;
- d'une impossibilité d'accès aux locaux ;
- d'une situation de force majeure ;
- d'une situation présentant un risque pour la sécurité du public.

La Descarga informe les adhérents dès que possible.

Selon la durée et les circonstances, La Descarga pourra proposer une mesure adaptée, notamment :

- report ;
- prolongation ;
- avoir ;
- accès à un autre cours ;
- prestation de remplacement ;
- compensation équivalente.

Les droits légaux impératifs du consommateur restent applicables.

14. PAIEMENT

Les conditions de paiement propres à l'abonnement souscrit sont indiquées à l'article 2.

Prix TTC : _____
Fréquence de paiement : _____
Passerelle de paiement : _____

Les formules mensuelles sont réglées mensuellement.

Les formules annuelles peuvent être réglées comptant ou en plusieurs échéances lorsque cette possibilité est proposée.

Lorsqu'un abonnement annuel est payé en trois fois, il s'agit d'une facilité de paiement et non de trois abonnements successifs.

Le paiement fractionné ne transforme donc pas l'abonnement annuel en abonnement mensuel librement résiliable.

L'adhérent reste engagé au règlement du montant annuel souscrit, sous réserve des droits légaux qui lui sont applicables.

Les chèques-vacances ANCV peuvent être acceptés dans les conditions définies par La Descarga.

Lorsque La Descarga prévoit leur utilisation uniquement sur certaines formules ou certains modes de règlement, ces conditions doivent être respectées.

15. IMPAYÉS

En cas d'impayé, de rejet bancaire ou de retard de paiement, La Descarga pourra demander la régularisation des sommes dues.

À défaut de régularisation, l'accès aux prestations comprises dans l'abonnement pourra être temporairement suspendu.

Cette suspension ne prolonge pas automatiquement la durée du contrat.

Lorsqu'un abonnement annuel est réglé en plusieurs échéances, les échéances restant dues demeurent exigibles conformément aux conditions de l'engagement souscrit, sous réserve des dispositions légales applicables.

16. CARACTÈRE PERSONNEL DE L'ABONNEMENT

L'abonnement est nominatif et personnel.

Il ne peut être prêté, partagé, cédé ou transféré à une autre personne sans accord préalable de La Descarga.

La Descarga peut refuser l'accès lorsqu'une personne tente d'utiliser l'abonnement d'un autre adhérent.

17. ABSENCE OU NON-UTILISATION PAR L'ADHÉRENT

L'adhérent est libre de venir ou non aux cours et soirées compris dans son abonnement.

L'absence de l'adhérent liée notamment à :

- ses vacances ;
- son emploi du temps ;
- ses contraintes professionnelles ;
- un déplacement ;
- une absence ponctuelle ;
- une convenance personnelle ;

ne donne pas automatiquement droit à remboursement, prolongation ou compensation.

La Descarga peut toutefois étudier une demande exceptionnelle lorsqu'un motif sérieux et justifié empêche durablement l'adhérent de bénéficier de son abonnement.

Peuvent notamment être étudiées les situations suivantes :

- blessure ;
- maladie ;
- grossesse ;
- déménagement éloigné ;
- impossibilité durable de pratiquer ;
- situation personnelle grave.

Un justificatif pourra être demandé.

18. DROIT DE RÉTRACTATION

Lorsqu'un abonnement est souscrit à distance, notamment en ligne via Liberfit, l'adhérent consommateur bénéficie du droit de rétractation prévu par la réglementation applicable.

Le délai légal est en principe de 14 jours à compter de la conclusion du contrat.

Lorsque l'adhérent demande à commencer à bénéficier de l'abonnement avant l'expiration du délai de rétractation, l'exécution du contrat peut commencer immédiatement.

En cas de rétractation après le commencement de l'exécution demandé par l'adhérent, La Descarga pourra réclamer le montant correspondant aux prestations effectivement fournies jusqu'à la date de la demande de rétractation, dans les conditions prévues par la loi.

Toute demande peut être adressée à :

La Descarga / TB DANSE
30 rue de Buffon
76000 Rouen
Email : la.descarga.rouen@gmail.com

La demande doit permettre d'identifier l'adhérent et l'abonnement concerné.

19. ACCÈS, SÉCURITÉ ET COMPORTEMENT

L'accès à La Descarga est réservé aux personnes disposant d'un droit d'accès valide ou ayant réglé le tarif applicable.

La Descarga peut refuser ou suspendre l'accès notamment en cas :

- de non-paiement ;

- de comportement dangereux ;
- de comportement violent ou irrespectueux ;
- de non-respect du règlement intérieur ;
- de non-respect des consignes de sécurité ;
- d'état incompatible avec la sécurité ou le bon déroulement des activités ;
- de capacité maximale d'accueil atteinte.

L'adhérent doit respecter :

- les professeurs ;
- les autres adhérents ;
- les membres de l'équipe ;
- les intervenants extérieurs ;
- les locaux ;
- le matériel ;
- le règlement intérieur ;
- les horaires ;
- les règles d'hygiène ;
- les règles de sécurité.

Tout comportement violent, insultant, menaçant, discriminatoire ou dangereux pourra donner lieu à des mesures adaptées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion ou à la résiliation du contrat lorsque les circonstances le justifient.

20. MINEURS

La participation des mineurs est soumise aux conditions définies par La Descarga.

Selon l'âge, les horaires, la nature de l'activité ou de l'événement, une autorisation ou la présence du représentant légal peut être exigée.

Aucune boisson alcoolisée ne peut être servie, vendue ou offerte à un mineur.

Cette interdiction s'applique également lorsque la formule souscrite comprend normalement une consommation au choix.

Une pièce d'identité peut être demandée.

21. SANTÉ ET PRATIQUE

La danse est une activité physique pouvant occasionner fatigue, chute, douleur ou blessure.

L'adhérent doit s'assurer que son état de santé est compatible avec les activités pratiquées.

En cas de doute, de blessure, de maladie, de grossesse, de douleur ou de contre-indication médicale, il est recommandé de solliciter un avis médical avant de participer.

L'adhérent doit adapter sa pratique à ses capacités et respecter les consignes données par les professeurs.

22. CHAUSSURES, PARQUET ET LOCAUX

Les chaussures utilisées doivent être propres et adaptées à la danse.

Les chaussures susceptibles d'endommager le parquet, de laisser des traces ou de présenter un danger peuvent être refusées.

Les talons métalliques ou non protégés peuvent notamment être interdits.

L’adhérent doit respecter les locaux et le matériel.

Toute dégradation résultant d’une faute ou d’un non-respect des consignes peut donner lieu à une demande de réparation dans les conditions prévues par la loi.

23. EFFETS PERSONNELS

Les effets personnels restent sous la responsabilité de leur propriétaire.

La Descarga ne pourra être tenue responsable d’une perte, d’un vol, d’un oubli ou d’une détérioration que dans les conditions prévues par la réglementation applicable, notamment lorsqu’une faute lui est imputable.

24. PHOTOS, VIDÉOS ET DROIT À L’IMAGE

Des photos ou vidéos peuvent être réalisées pendant les cours, soirées ou événements.

L’adhérent peut informer La Descarga qu’il ne souhaite pas apparaître de manière identifiable sur les supports de communication.

Une autorisation spécifique pourra être sollicitée lorsqu’une utilisation est individuelle, reconnaissable et centrée sur l’adhérent.

Pour les mineurs, les règles spécifiques relatives à l’autorisation du représentant légal sont applicables.

25. UTILISATION DU NOM ET DE L’IMAGE DE LA DESCARGA

Le nom, le logo, l’identité visuelle, l’adresse ou l’image de La Descarga ne peuvent être utilisés à des fins commerciales, publicitaires ou événementielles sans autorisation préalable.

Toute communication laissant penser à un partenariat ou à une coorganisation avec La Descarga doit avoir été préalablement autorisée.

26. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées sont nécessaires notamment :

- à la création du compte ;
- à la gestion de l’abonnement ;
- au paiement ;
- à la facturation ;
- à la gestion des accès ;
- à l’organisation des cours ;
- aux communications nécessaires au fonctionnement des services.

Ces données peuvent être traitées par La Descarga, Liberfit et les prestataires nécessaires à l’exécution des services.

L’adhérent dispose des droits prévus par la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Toute demande peut être adressée à :

La Descarga / TB DANSE
30 rue de Buffon
76000 Rouen
Email : la.descarga.rouen@gmail.com

27. RÉCLAMATIONS

Toute réclamation peut être adressée à :

La Descarga / TB DANSE
30 rue de Buffon
76000 Rouen
Email : la.descarga.rouen@gmail.com

La Descarga examinera la demande et s'efforcera d'y répondre dans un délai raisonnable.

28. MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige de consommation n'ayant pas pu être résolu directement après une réclamation écrite, l'adhérent consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation compétent.

Médiateur indiqué :
CM2C — Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice
49 rue de Ponthieu
75008 Paris
www.cm2c.net

La médiation ne prive pas l'adhérent de son droit de saisir les juridictions compétentes.

29. DÉCLARATIONS ET RECONNAISSANCES DE L'ADHÉRENT

Par la validation du présent contrat, **je reconnais avoir pris connaissance du contrat d'abonnement, des conditions de la formule souscrite et du règlement intérieur de La Descarga.**

Je reconnais que mon abonnement donne accès uniquement aux prestations comprises dans la formule _____.

Je reconnais avoir été informé(e) de la durée, du prix, de la fréquence de paiement et des principales caractéristiques de mon abonnement.

Je reconnais que le planning, les horaires, les salles, les professeurs et l'organisation des cours peuvent évoluer dans les conditions prévues au présent contrat.

Je reconnais que mon abonnement ne garantit pas la présence d'un professeur déterminé pendant toute sa durée.

Je reconnais que lorsque plusieurs cours ont lieu simultanément, je dois choisir celui auquel je participe.

Je reconnais que les consommations incluses dans ma formule sont personnelles, non transférables, non remboursables et non échangeables contre de l'argent.

Je reconnais que les événements spéciaux, stages, bootcamps, masterclass, festivals, événements avec artistes invités, soirées exceptionnelles, événements en partenariat et privatisations ne sont pas automatiquement inclus dans mon abonnement, sauf mention contraire.

Je reconnais que La Descarga prévoit des périodes de fermeture annuelle, notamment environ une semaine en janvier et environ un mois pendant l'été, et que ces périodes sont déjà prises en compte dans le tarif de mon abonnement.

Je reconnais que le paiement fractionné d'un abonnement annuel constitue une facilité de paiement et ne transforme pas l'abonnement annuel en abonnement mensuel.

Je reconnais qu'aucune boisson alcoolisée ne pourra être servie, vendue ou offerte à un mineur.

Lorsque l’abonnement est souscrit à distance et que son exécution commence avant la fin du délai légal de rétractation, **je reconnais avoir demandé à bénéficier de l’abonnement avant l’expiration de ce délai et avoir été informé(e) que les prestations déjà exécutées pourront être facturées dans les conditions prévues par la loi en cas de rétractation.**

30. SIGNATURE ÉLECTRONIQUE ET ACCEPTATION

Le présent contrat peut être conclu et validé électroniquement par l’intermédiaire de Liberfit.

Les informations personnalisées figurant dans le contrat sont générées à partir des informations enregistrées dans le compte client et dans l’abonnement souscrit.

La validation électronique du présent contrat vaut acceptation de l’ensemble de ses dispositions dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Le contrat pourra être conservé sous forme numérique par La Descarga et/ou dans l’espace personnel de l’adhérent.

31. LOI APPLICABLE

Le présent contrat est soumis au droit français.

En cas de difficulté, les parties rechercheront en priorité une solution amiable.

L’adhérent consommateur conserve les droits impératifs qui lui sont reconnus par la loi.

Si une disposition du contrat devait être déclarée nulle ou réputée non écrite, les autres dispositions continueraient à produire leurs effets.

32. RÉCAPITULATIF DE L’ABONNEMENT

Club : La Descarga

Adhérent : _____ _____
Email : _____
Téléphone : _____

Abonnement : _____
Activité(s) : _____
Séances par semaine : _____

Date de début : ____ / ____ / _____
Date de fin : ____ / ____ / _____
Date de fin d’engagement : ____ / ____ / _____

Prix TTC : _____
Fréquence de paiement : _____
Passerelle de paiement : _____

Date de conclusion du contrat : ____ / ____ / _____